

ARTICLE/CRIDS/RDC/2023

## **Titre : Atelier de Sensibilisation et de Plaidoyer pour la Mise en Œuvre de la Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques en RDC**

### ***Un Engagement Conjugué pour un Avenir Sans Armes Chimiques***

*Date : 16 au 17 septembre 2023*

L'importance de la Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques (CIAC) dans le maintien de la paix mondiale et la protection des populations ne peut être sous-estimée. En République Démocratique du Congo (RDC), le Centre de Recherche et d'Information pour le Désarmement et la Sécurité (CRIDS), en partenariat avec l'Autorité Nationale RDC/AN-CIAC, a organisé un atelier de sensibilisation et de plaidoyer du 16 au 17 septembre 2023. Cet événement a rassemblé des experts, les organisations des sociétés civiles, des décideurs et d'autres acteurs clés pour discuter de l'importance cruciale de la Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques et de son impact sur la sécurité nationale et internationale.

L'objectif principal de cet atelier était de sensibiliser et d'éduquer les parties prenantes en République Démocratique du Congo sur l'importance cruciale de la Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques (CIAC) pour la sécurité nationale et internationale. Il visait également à promouvoir la mise en œuvre effective de la CIAC en RDC en plaidant auprès du Parlement pour l'adoption rapide d'une loi nationale en la matière. En réunissant des experts, des décideurs et des acteurs clés, l'atelier avait pour objectif de renforcer l'engagement du pays envers le désarmement chimique, de contribuer à la protection des populations vulnérables et de promouvoir la paix dans la région.

### **Jour 1 : Sensibilisation et Éducation sur le CIAC**

L'atelier a débuté par une séance d'enregistrement des participants, suivie d'une séance d'ouverture officielle. Jessy MUTOMBO MUKEBA, expert en charge des opérations CRIDS en RDC, également modérateur de l'événement a accueilli les participants et a souligné l'importance de cette initiative.

Les présentations ont débuté avec une introduction approfondie du CRIDS et de ses actions dans le domaine du désarmement et de la sécurité. Le Directeur Exécutif du CRIDS, Monsieur Sims Nono SIMABATU MAYELE et le coordonnateur du CRIDS, monsieur Mingson MINGINA ont partagé leur mission et vision ainsi que leurs objectifs, mettant en évidence leur engagement en faveur de la paix et de la sécurité à travers le programme d'information, sensibilisation et éducation au désarmement et non-prolifération essentiellement consacré pour l'Afrique.

Une présentation essentielle de la Convention de l'Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques (OIAC) a été faite par monsieur Jean KAYOLO NGUMBU, représentant de l'Autorité Nationale. Cette présentation a mis en évidence les principes fondamentaux de la CIAC, notamment l'interdiction de la production, du stockage et de l'utilisation d'armes chimiques.

l'expert Jean KAYOLO NGUMBU a également abordé les enjeux spécifiques liés aux armes chimiques en RDC, mettant en évidence les défis et les menaces auxquels le pays est confronté à travers son Autorité Nationale. Cette présentation a permis aux participants de mieux comprendre l'importance cruciale de la mise en œuvre de la CIAC en RDC.

Monsieur Héritier KIAKA MUSITU, Expert d'Analyse et Planification au sein Autorité Nationale CWC/RDC et CRIDS a ensuite pris la parole pour discuter de l'importance de la mise en œuvre de la CIAC. Il a souligné comment la CIAC contribue à la sécurité nationale et internationale en empêchant la propagation des armes chimiques et en protégeant les populations vulnérables.

Honorable Justin OKFUNGU OHOTO, Député national, a ajouté une perspective politique essentielle en parlant de l'apport du Parlement dans la mise en œuvre de la CIAC. Il a souligné l'importance du soutien législatif pour mettre en œuvre efficacement la Convention et son rôle dans ce qui concerne le suivi de ce projet loi au niveau du parlement.

La première journée s'est terminée par une session de questions et réponses, offrant aux participants l'opportunité de poser des questions et de clarifier leurs préoccupations ainsi qu'une photo de famille.

## **Jour 2 : Plaidoyer au Parlement de la RDC**

Le deuxième jour a été consacré à des activités de plaidoyer auprès du Parlement de la RDC. Une délégation composée de membres de l'équipe du CRIDS et de l'Autorité Nationale RDC/AN-CIAC s'est rendue au Parlement pour suivre l'évolution de la loi de mise en œuvre de la CIAC en RDC.

Lors de cet atelier crucial, plusieurs experts ont pris la parole pour souligner l'importance de la Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques (CIAC) et la nécessité de la soutenir activement. Jessy MUTOMBO MUKEBA, expert du CRIDS, a mis en avant le rôle essentiel que l'organisation joue en tant que membre de la coalition CWC pour appuyer les efforts de l'Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques (OIAC) dans la lutte contre la réémergence des armes chimiques, en particulier dans un contexte d'insécurité croissante.

Jean KAYOLO NGUMBU, représentant de l'Autorité Nationale et expert sur les analyses chimiques, a rappelé aux parlementaires l'urgence de se conformer aux obligations de la CIAC et a plaidé en faveur de l'adoption rapide d'une loi nationale pour mettre en œuvre cette convention cruciale. Enfin, l'honorable député Justin OKFUNGU OHOTO a réitéré son engagement continu à suivre de près le projet de loi et a insisté sur la nécessité d'en faire une priorité dans les matières à traiter jusqu'à son adoption.

En conclusion, l'atelier de sensibilisation et de plaidoyer sur la mise en œuvre de la CIAC en RDC a été une étape significative dans la lutte contre les armes chimiques. Il a permis de renforcer la compréhension de cette question cruciale, d'engager des acteurs clés et de promouvoir une action concertée pour un avenir sans armes chimiques en RDC. Le CRIDS reste déterminé à soutenir cette cause noble et à promouvoir la sécurité et la paix en Afrique et dans le monde.